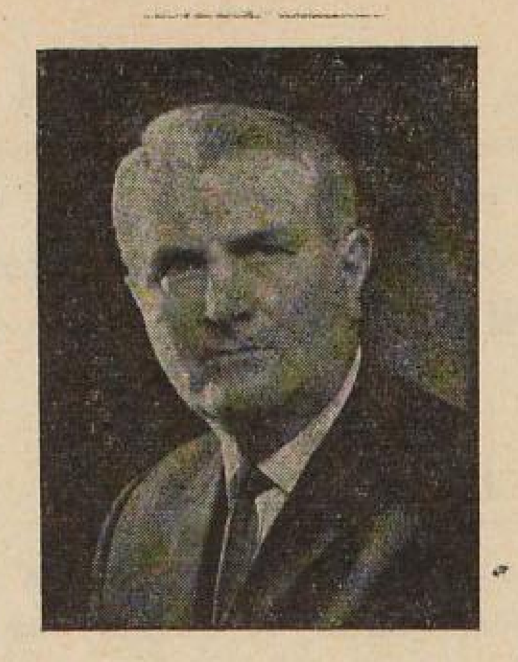
Elections Législatives 1967



DÉPARTEMENT DE LA VENDÉE

4e CIRCONSCRIPTION

Chères Electrices, Chers Electeurs,

Ma candidature est celle de **L'UNION** au service du bien commun, celle du **dialogue** avec tous les responsables - élus municipaux, départementaux ou représentants des organisations professionnelles et sociales - celle de la **foi** dans **l'avenir** d'une France prospère dans une Europe unie, celle du service des causes justes et enfin celle **de la défense de toutes les libertés fondamentales de l'homme.**

Fort de témoignages de confiance chaque jour plus nombreux, je vous propose les grandes lignes d'un programme, qu'élu, je respecterai.

Pour l'Expansion Economique et le Progrès Social

Pas de Vendée prospère sans modification de la politique économique et sociale suivie actuellement. Votre sort et celui de vos enfants pour demain est lié aux options prises dans le budget de l'Etat comme dans le Ve plan qu'il faut réviser. L'application du Marché Commun l'impose également, car les pays voisins se développent plus vite que nous.

En conséquence, nous demandons le **transfert des crédits du secteur improductif** (défense de prestige) **au secteur productif** : équipements ruraux, santé publique, éducation nationale, formation professionnelle, téléphone, réseaux routiers, etc...

Devant la fragilité de certaines entreprises et l'inquiétude des travailleurs :

L'INDUSTRIE doit bénéficier de l'expansion pour une meilleure sécurité de l'emploi et la création d'emplois nouveaux :

- D'une aide accrue pour la décentralisation ;
- De la mise en place d'établissements d'enseignement technique et d'orientation professionnelle ;
- Il faut rendre effectifs les droits et les devoirs des travailleurs ;
- Humaniser la gestion de l'entreprise en garantissant à la fois les pouvoirs des représentants salariés et les droits qui découlent du capital.

POUR L'AGRICULTURE, il nous faut une véritable politique agricole, des programmes de travaux importants en vue du remembrement et de l'aménagement des exploitations (subventions aux bâtiments d'élevage correspondant aux besoins exprimés) ;

- Une loi garantissant la stabilité et les investissements des fermiers ;
- Des établissements d'enseignement et de formation professionnelle.

L'ARTISANAT ET LE COMMERCE locaux sont liés étroitement à l'Industrie et à l'Agriculture pour leur prospérité commune.

LE LOGEMENT, alors que le premier Ministre a reconnu lui-même son échec, il doit faire l'objet d'une politique rénovée. L'action que j'ai menée en ce domaine, la compétence que j'y ai acquise vous assurent que je m'y dévouerai particulièrement. Notre région, en raison de ses faibles salaires, doit prétendre à une dotation plus importante en logements individuels H. L. M. Les primes à la construction doivent être maintenues et améliorées.

LA JUSTICE SOCIALE doit être mieux assurée pour les personnes âgées, les handicapés physiques, les anciens combattants (reconnaissance des droits des combattants d'Algérie), pour les veuves civiles, pour les familles aux revenus modestes (suppression des zones de salaire). A l'augmentation du revenu national, doivent aussi correspondre des améliorations au plan humain telles que la réduction de la durée hebdomadaire du travail pour les métiers les plus pénibles.

LA JUSTICE FISCALE demande que le barême de l'impôt sur le revenu des personnes physiques soit indexé sur le taux des salaires. Les communes, écrasées par le transfert de charges que leur impose l'Etat, doivent pouvoir compter sur les ressources d'une fiscalité réformée et de meilleures possibilités d'emprunt.

C'est en tous les domaines que la Vendée doit poursuivre son expansion pour assurer son niveau de vie. Il faut qu'elle reçoive sa juste part et ensemble nous bâtirons un avenir meilleur.

Pour la Paix dans l'Europe unie

Seule l'Europe unie assure la paix sur notre continent. Ouverte au dialogue à l'Est comme à l'Ouest, elle contribuera aussi à la paix dans le monde. Facteur de progrès humain, elle assurera l'aide nécessaire aux pays sous-développés en luttant contre la faim, comme elle permettra de faire face aux grandes entreprises du XXe siècle (conquête de l'espace). La France doit apporter son concours total à la construction européenne qui garantira notre indépendance réelle contre toute hégémonie étrangère dans la fidélité de l'Alliance Atlantique.

Pour la Promotion de l'Homme dans la stabilité des Institutions

La stabilité des institutions, nous ne la remettons pas en cause. L'autorité du Chef de l'Etat comme le maintien des droits des deux Assemblées doivent s'exercer dans le respect total de la Constitution.

Député à part entière, contrôlant l'action gouvernementale, mais aussi législateur, je ne veux être ni opposant systématique, ni soutien inconditionnel. Ma conscience sera mon guide avec le souci du bien commun et de l'intérêt national.

Une démocratie vivante et réelle suppose la promotion des hommes et des femmes afin qu'ils soient associés plus largement à la vie politique de la Nation. Elle suppose aussi l'union dans un respect mutuel.

C'est dans cette perspective qu'il m'apparait nécessaire de promouvoir :

— la réconciliation nationale par l'amnistie ;

— l'exercice effectif de toutes les libertés, la liberté syndicale, pleine et entière, la liberté scolaire sous un contrôle qui ne doit jamais primer l'équité ;

— la participation plus large des jeunes aux décisions qui les intéressent ;

— la consultation réelle d'organismes représentatifs élus pour l'élaboration du plan ;

— Ma seule ambition est de servir la France, ces principes d'humanisme chrétien auxquels je suis profondément attaché, l'édification d'une société plus juste, plus fraternelle, au bénéfice de l'homme et de toutes les valeurs qu'il porte en lui.

Pour une Vendée prospère,
Pour une France moderne dans une Europe unie,
Pour le Progrès, la Paix et les Libertés,

VOTEZ... et FAITES VOTER : Raymond DRONNEAU.

Raymond DRONNEAU

Candidat Centre Démocrate

Maire de Saint-Georges-de-Montaigu

Vice-Président de la Chambre d'Agriculture

Officier du Mérite Agricole

Remplaçant éventuel :

Gilbert de GUERRY de BEAUREGARD

Avocat - Ancien Bâtonnier

Conseiller Général de la Vendée

Maire de Chavagnes-en-Paillers

BOUTET - MONTAIGU